

## TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 5

### Manager d'Unité Marchande (MUM)



Formation qualifiante



Validation visée : Titre professionnel de Niveau 5 de Manager d'unité Marchande (Réf. TP-00136 JO 18/12/2018)

#### Durée et calendrier :

1 journée de formation par semaine

Durée : 600 heures

Coût horaire : 12€

1 semaine de révision pour la préparation à l'examen final

1 journée d'examen final

#### Prérequis :

Avoir le goût pour la vente et le commerce, aimer le relationnel, formation accessible au personne porteuse de handicap.

- **Diplôme** : Diplôme ou titre professionnel de niveau bac dans le secteur.
- **Âge requis** : à partir de 16 ans et demandeurs d'emploi de +26 ans

#### Modalités d'accès :

- **Modalités d'accès** : entretien individuel et questionnaire
- **Éligibilité** : Formation continu, Contrat de professionnalisation, PRO A, CPF
- **Financement** : Privé, Compte Personnel de Formation (CPF) ou OPCO (coût horaire à définir) entreprise pour les salariés.
- **Délais d'accès** : Entrée et sortie continue tout au long de l'année (en fonction des places disponibles), les conseillers ont 7 jours après l'entretien et le questionnaire pour transmettre une réponse par téléphone ou par mail.

145 bis rue Marius et Ary Leblond, LOCAL 5 97410 SAINT-PIERRE

SIRET : 824 697 726 000 19 APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 04 97 30 96 697 auprès du Préfet de région de la Réunion  
Fixe : 0262 910 006 Portable : 0693 854 482



contact@audigard.com



[www.audigard.com](http://www.audigard.com)



Audigard



audigard\_

## PROGRAMME DE FORMATION

Le programme est basé sur l'accompagnement et le développement professionnel autour de trois blocs de compétences.

Les périodes en entreprise et l'enseignement professionnel en centre, permettent l'acquisition des compétences professionnelles citées dans le tableau :

MODULES ACTIVITÉS TYPES	N° CP	COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal	1	Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
	2	Piloter l'offre produits de l'unité marchande
	3	Réaliser le merchandising de l'unité marchande
	4	Développer les ventes de services et de produits de l'unité marchande en prenant en compte le parcours d'achat omnicanal
Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande	5	Établir les prévisions économiques et financières de l'unité marchande
	6	Analyser les résultats économiques, financiers et bâtir les plans d'actions pour atteindre les objectifs de l'unité marchande
Manager l'équipe de l'unité marchande	7	Recruter et intégrer un collaborateur de l'unité marchande
	8	Planifier et coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande
	9	Accompagner la performance individuelle
	10	Animer l'équipe de l'unité marchande
	11	Conduire et animer un projet de l'unité marchande

### Conditions de validation de formation :

#### Objectifs :

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Manager d'Unité Marchande et valider le Titre Professionnel niveau 5. Certification délivrée par le Ministère du Travail.

Possibilité d'obtenir, en qualification partielle, des certificats de compétences professionnelles (CCP) :

- Développer la dynamique commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal
- Optimiser la performance économique et la rentabilité financière de l'unité marchande
- Manager l'équipe de l'unité marchande

145 bis rue Marius et Ary Leblond, LOCAL 5 97410 SAINT-PIERRE

SIRET : 824 697 726 000 19 APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 04 97 30 96 697 auprès du Préfet de région de la Réunion  
Fixe : 0262 910 006 Portable : 0693 854 482



contact@audigard.com



[www.audigard.com](http://www.audigard.com)



Audigard



audigard\_\_

## **Modalités pédagogique :**

Formation en présentiel animé par nos formateurs  
Acquisition des compétences tout au long de la formation

## **Modalités d'évaluation :**

- ✓ Évaluation en cours de formation (à chaud et à froid)
- ✓ Production personnel pour se présenter à la session de validation titre professionnel :
  - Dossier professionnel (DP)
- ✓ Évaluation finale par un jury professionnel qui validera les compétences acquises au cours de la formation.

## **Débouchés :**

Manager, responsable dans tout type de commerce de toute taille confondue, spécialisé ou non spécialisé.

## **Poursuite d'étude en contrat de professionnalisation :**

Titulaire d'un Titre Professionnel de Manager d'Unité Marchande, vous pouvez poursuivre ses études afin d'atteindre un niveau supérieur tel que des titres professionnels de niveau 6.

## **Méthodes mobilisées :**

**Nous avons fait le choix de dématérialiser tout le processus d'apprentissage théorique afin d'être en adéquation et en perpétuelle adaptation avec l'évolution intégrante de la vie professionnelle.**

Pour cela chaque stagiaire a à sa disposition :

- Un ordinateur avec un accès internet et traitement de texte à jour
- Un accès individuel au Serveur AUDIGARD pour :
  - Les échanges pédagogiques entre le formateur et le stagiaire
  - Les accès au calendrier, au programme à jour
  - Accès aux cours abordés, exercice, évaluations...

145 bis rue Marius et Ary Leblond, LOCAL 5 97410 SAINT-PIERRE

SIRET : 824 697 726 000 19 APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 04 97 30 96 697 auprès du Préfet de région de la Réunion  
Fixe : 0262 910 006 Portable : 0693 854 482



contact@audigard.com



[www.audigard.com](http://www.audigard.com)



Audigard



audigard\_\_

## FINANCEMENTS

### Particulier :

Suivre cette formation en alternance dans le cadre du contrat de professionnalisation.

Suivre cette formation en CPF ou fond propre.

### Entreprise :

Les entreprises souhaitant recruter un contrat de professionnalisation pour une durée égale à la formation soit 18 mois, peuvent recourir à un contrat dit professionnel en CDD ou en CDI.

#### LES AVANTAGES:

L'employeur bénéficie d'une **réduction** sur les salaires, sous la forme d'une **baisse des cotisations sociales patronales**. Elles concernent les cotisations, maladie, **maternité, vieillesse, invalidité, décès et les allocations familiales**.

L'aide forfaitaire à l'employeur (**AFE de 2000 euros**) s'adresse aux employeurs qui procèdent à une embauche dans le cadre d'un contrat de professionnalisation d'un **demandeur d'emploi**, inscrit auprès de Pôle emploi, **âgé de 26 ans et plus** à la date de début d'exécution du contrat, l'AFE est attribuée par Pôle Emploi.

Prise en charge du coût de la formation par un **OPCO**.

Possibilité d'aide à la fonction tutorale financée par certains OPCO.

#### Tableau de rémunération sur une base de 35 heures :

SMIC 35 h	depuis 1er janvier 2020	
âge du bénéficiaire	Si qualif ≤ bac pro	Si qualif ≥ bac pro
moins de 21 ans	55 % soit <b>846,68 €</b>	65% soit <b>1000,62 €</b>
21 ans et plus	70% soit <b>1077,79 €</b>	80% soit <b>1231,54 €</b>
26 ans et plus	<b>100%</b> ou 85% de la rému minimale conventionnelle soit <b>1539,42 €</b>	<b>100%</b> ou 85% rému minimale conventionnelle soit <b>1539,42 €</b>

#### Votre contact référant :

DAVID LATCHIMY - 0 262 910 006 - [contact@audigard.com](mailto:contact@audigard.com)

145 bis rue Marius et Ary Leblond, LOCAL 5 97410 SAINT-PIERRE

SIRET : 824 697 726 000 19 APE : 8559A

Numéro de déclaration d'activité 04 97 30 96 697 auprès du Préfet de région de la Réunion  
Fixe : 0262 910 006 Portable : 0693 854 482



[contact@audigard.com](mailto:contact@audigard.com)



[www.audigard.com](http://www.audigard.com)



Audigard



audigard\_